



Notre assemblée générale 2009 à Saint-Herblain (page 3)

## Le mot du Président

**N**ous savons que la partition de la Bretagne relève d'une décision du gouvernement de Vichy du 30 juin 1941, inspirée d'un découpage de l'armée allemande d'occupation.

Mais sous la pression de quelques hobereaux de la politique, plus soucieux, semble-t-il, d'obtenir un fauteuil taillé à leur propre ambition, qu'à l'intérêt de la région et à son Histoire, la Cinquième République a maintenu ce tracé territorial en tant que circonscription d'action régionale.

Dès cette époque, les Bretons ont dans leur ensemble, protesté contre cette partition.

Les conseils généraux des cinq départements bretons ont fait de même.

Les enquêtes d'opinion ont montré également que durant cette séparation administrative, la volonté manifeste des habitants de la Loire-Atlantique a été de renouer ce lien – que l'on peut qualifier d'inaliénable – avec les quatre autres départements bretons.

La population concernée, non plus, n'a jamais été consultée sur la composition des limites régionales actuelles.

La proposition de la commission Balladur de recourir à un référendum est certes une voie qui répond au principe de notre démocratie. Il est néanmoins permis de s'interroger sur la pertinence de ce choix dans la période d'insécurité économique et sociale que nous traversons. Est-ce qu'à travers de cette consultation la population répondrait uniquement à la question posée – à savoir pour ou contre la réunification des cinq départements bretons – ou bien serait-elle tentée d'exprimer par ce vote un sentiment d'insatisfaction et d'inquiétude correspondant à ses préoccupations présentes, ce qui de ce fait pourrait détourner le scrutin de son véritable objet ? Rappelons-nous l'échec du référendum de 1969 sur la régionalisation, rejeté par les Français lassés du général de Gaulle : ceci infligea plus de quinze années de retard au processus de décentralisation.

Compte tenu de tous ces éléments, ne serait-il pas plutôt souhaitable de rechercher une autre voie, par exemple la voie parlementaire ?

JEAN-YVES BOURRIAU,  
président  
de BRETAGNE RÉUNIE

En cadeau, notre auto... collant !  
Lire page 2



## Sommaire

Plaques auto	2
Assemblée générale 2009	3
Riposte à Ayrault	4
Métairealogie	5
Une capitale en Bretagne	6
In memoriam – Bravo-Haro	8



# SORTEZ COUVERTS...

**Bretagne Réunie a fait éditer l'autocollant que joint à ce Courrier de l'Unité. N'hésitez pas à en habiller la carrosserie !**

Communiqué de Bretagne Réunie

*Le refus d'apposer le drapeau breton sur les plaques d'immatriculation des véhicules de Loire-Atlantique est en complète contradiction avec un objectif du ministère de l'Intérieur : le maintien sur les plaques d'immatriculation d'une référence géographique pour que chaque Français(e) puisse afficher ses racines.*

*Par la Charte culturelle de Bretagne, signée en 1977 avec les 5 départements bretons, l'État français s'est engagé à respecter l'identité et la culture bretonne dans l'ensemble de la Bretagne. Le refus d'apposer le drapeau breton sur les plaques d'immatriculation des véhicules de Loire-Atlantique ne respecte donc pas les termes du contrat signé.*

*Bretagne Réunie rappelle que le drapeau breton est celui de toute la Bretagne, dont l'une des 5 bandes noires représente le Pays nantais.*

*Il flotte d'ailleurs sur l'Hôtel du département de Loire-Atlantique et sur la façade de nombreuses mairies, avec les drapeaux français et européens.*

*Le nouveau système de plaques minéralogiques démontre, une fois de plus, à quel point la région artificielle des pays de la Loire fait obstacle à l'expression de l'identité de la Loire-Atlantique et de ses habitants.*

*Ainsi Bretagne Réunie encourage vivement les automobilistes de ce département à choisir une plaque de l'un des 4 autres départements bretons et d'apposer, à côté de cette dernière, l'autocollant associant le drapeau breton et le numéro « 44 ».*

## ...UNE IDÉE QUI DÉCOLLE !

*Le truc* : La priorité est bien d'avoir le Gwenn-ha-Du sur la plaque de base !!! Alors, plutôt que de laisser installer une plaque standard (= ignoble logo PDL + 44), et d'avoir ensuite à recouvrir cette abomination (par un «Gwenn-ha-du + 44»), il vaut mieux commander une plaque avec le Gwenn-ha-du de base et l'un des 4 départements de B4, malgré un supplément de facturation probable en L.-Atl. Il n'y aura plus qu'à recouvrir le numéro seul par un «44» pour la raison (amusante) que donne Michel François :

1) pour rendre politiquement correcte une plaque, il est bien plus cocasse et surtout moins frustrant de décoller, sur ordre, un «44» en Loire-Atlantique que de décoller un Gwenn-ha-Du ! ça a le mérite d'amuser tout le monde et de démontrer le grotesque de la situation !

2) Je ne veux pas de cette chose pédélique sur ma voiture, même cachée sous un autocollant «Breizh 44». Elle se sentirait souillée, et j'aurais honte

pour elle....

3) En cas de difficulté d'approvisionnement des autocollants, il vaut mieux se trimballer provisoirement avec un Gwenn-ha-du et un autre département B4, qu'avec cet ignoble logo PDL, tout ça parce qu'on tient à son «44» tout de suite... cela donne le temps de se procurer sereinement ses autocollants (2 par voiture), le Gwenn-ha-Du étant, pour un Breton, prioritaire par rapport au «44»...

4) On pourrait, dès lors, n'imprimer que des demi-autocollants avec juste le «44», donc moins chers à produire, et en noyer la planète (bretonne) en les distribuant gratuitement sur les stands, dans toutes les manifestations... Personnellement, j'en aurai plein la boîte à gants !!!

Attention ! Pas question de coller un Gwenn-ha-Du sur une autre voiture que la sienne, cela donnerait du grain à moudre aux «Pays de la Honte» d'Auxiette !

## O P I N I O N S

*La Lettre départementale d'Ille-et-Villaine, n° 37 d'avril 2009, transmise par M. J.-P. Dagorn.*

### Groupe UNION DU CENTRE

«Pour un acte III de la décentralisation ambitieux. (...) Les **élus de l'Union du Centre** ont déjà produit une contribution qui rejoint en partie celle du comité Balladur, ce qui leur permet d'exprimer leur accord pour :

- Favoriser les modifications volontaires des limites territoriales des régions afin de parvenir à une quinzaine de grandes régions : ils **souhaitent le retour de la Loire-Atlantique dans la Bretagne administrative** après une consultation référendaire des populations concernées. (...)

Les 20 élus du groupe UNION DU CENTRE union-du-centre@cg35.fr

## MINE PATIBULOIRE

Quelques membres du collectif 44=BREIZH étaient présents le samedi 18 avril pour la deuxième édition des « 10 km de la région Pays de la Loire » à Nantes.

Il ont parcouru les 250 derniers mètres de la course affublés de masques à l'effigie de Jacques Auxiette et habillés dans le style colonial, ceci afin de dénoncer les récents propos de Jacques Auxiette, président de la région des Pays de la Loire, qualifiant la réunification de la Bretagne d'« annexion des temps modernes », alors que c'est bien la partition de la Bretagne qui crée une situation empreinte de colonialisme envers le peuple breton.

Les « clones » de Jaques Auxiette ont été accueillis avec les sourires et des applaudissements ironiques de la part des spectateurs... (ABP).

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BRETAGNE RÉUNIE

15 MARS 2009 - SAINT-HERBLAIN (EXTRAITS)

Plus de 200 adhérents de Bretagne Réunie avaient fait le déplacement pour notre assemblée générale qui du matin. L'après-midi, ce sont près de 300 personnes qui assistaient à la réunion publique animée par Ronan Le Flecher, qui a su avec talent organiser les interventions successives d'économistes, de géographes, d'historiens, de juristes et de politiques. Cette réunion publique a permis de faire le point après la mobilisation sans précédent autour de l'appel de chez Le Divillec en février 2009 pour une Bretagne unie, après les conclusions du rapport Ballardur.

## Report

• Compte tenu d'un emploi du temps serré par notre après-midi dédié au débat public, le Président propose la motion suivante à l'assemblée :

« Acceptez-vous de reporter l'élection des membres de la commission permanente dans la cadre d'une assemblée générale extraordinaire qui se tiendrait en septembre, ou au plus tard en octobre 2009 (La date restant à préciser). Bien entendu, cette éventualité suppose le maintien des membres de la commission actuelle jusqu'à la tenue de cette assemblée. ».

L'assemblée générale adopte cette motion à la majorité des voix (5 contre, 6 abstentions).

## Quitus

- Présentation du rapport financier : adopté à l'unanimité
- Présentation du rapport moral : adopté à la majorité des voix (1 contre).

## Propositions

Alain Grandguillot motive sa décision de démissionner : il aurait souhaité une politique plus active auprès des entreprises et la société civile.

Michel François propose que les AG de Bretagne Réunie se déroulent tous les deux ans, l'année libérée voyant l'organisation d'une session consacrée aux comités locaux.

Pour les autres intervenants, le discours majoritaire privilégiait l'argument démocratique (donc le référendum) et visait l'ensemble de la population (pédagogie, réunions publiques...) plutôt que les élus.

Cette journée a permis d'évoquer le dernier sondage (IFOP- OF du 7 mars 2009), proche des analyses de Pierre-Yves Le Rhun et de Michel François.

## Stratégies

Comme dit précédemment, le discours ambiant veut privilégier les actions tournées vers la population qui, à ce jour, ne connaît pas les enjeux de la réunification, plutôt que vers les élus, qui globalement ne feront que suivre la population (le sens du vent). Il faut préparer l'option « référendum » en tant que de besoin.

Une majorité des présents opine pour la tenue d'une grande manifestation en mai-juin, celle-ci précédée par une marche ou une course relais Rennes-Nantes dans le style d'ar Redadeg et ce, en 2009. Michel Chauvin s'est porté volontaire pour organiser un groupe de travail.

Plusieurs voix demandent à la Commission permanente de définir plus clairement son travail de fond. Surtout, les militants voudraient savoir qui fait quoi et dans quels domaines. Il faut améliorer nos relations médias et notre ligne de communication (le dernier interview publié dans la presse, évoquant un décret rectificateur des contours régionaux, a surpris).

## Interventions

- Émile Granville souhaite développer le lobbying canton par canton (réunion publique, stand pendant les fêtes...).
- Yves Lainé estime qu'il n'y a aucune chance d'infléchir le comportement des politiques.
- Jonathan Guillaume souhaite ne pas s'attarder sur les sondages mais plutôt de revenir sur le terrain populaire, lancer une grande manifestation en mai-juin, ainsi qu'une stratégie à mettre en place pour les élections régionales de 2010 (manifs). Il a estimé que la mobilisation du secteur économique ces derniers mois était très intéressante, il faut la développer. Il faut également cibler

nos explications vers les syndicats, les ligues sportives et la société civile. Il souhaiterait un soutien plus engagé auprès de « 44 = BREIZH ».

• Tanguy Louarn souhaite un contre-sondage. Il semble que nous l'aurions dans les prochaines semaines... (voir BZH Network (1 086 entrepreneurs du réseau s'expriment) = 81% pour la réunification ; CSA- CNRS 65,75% des voix exprimées pour la réunification).

• Émile Granville souhaiterait que l'on développe plusieurs axes d'actions :

- Anti Pdl
- Manifestation générale mai-juin
- Développer le mouvement de soutien des acteurs économiques
- Soutenir massivement les inculpés de la réunification lors de leur procès en appel à Rennes.
- Lobbying vers la population, réunion publique canton par canton particulièrement en Loire-Atl.
- Jacques Chotard propose, comme stratégie pour les élections régionales de 2010, de demander aux partis politiques 30% de candidats (y compris dans des positions éligibles) qui seraient favorables à un redécoupage des régions (donc à l'implosion des Pdl)

### LA PROPOSITION DE M. CHAUVIN

*période* : septembre/octobre 2010 (la redadeg de Diwan étant prévue en juin, il faut décaler).

*durée* : une semaine.

*départ* : Mairie de Rennes un samedi – mini concert devant la « niche »;

*nombre d'étapes* : en gros 8 étapes, avec colloque chaque soir dans les communes;

*arrivée* : Château des Ducs de Bretagne à Nantes, avec méga-manifestation festive et politique.

Un groupe de travail me paraît indispensable afin que nous puissions monter collectivement ce projet..



## Billet

OF-dimanche 22 mars, éd. B4

### «Débretonnisons la Loire-Atlantique !

Bretonne ou pas, la Loire-Atlantique? Pour régler définitivement le problème, il existe une solution réaliste et astucieuse : la débretonnisation. On efface tout ce qui, de près ou de loin, ferait penser que ce département est aussi breton que l'Ille-et-Vilaine (horreur !).

Fay-de-Bretagne, Le Temple-de-Bretagne, Montoir, Sainte-Reine, Vigneux et la Meilleraye-de-Bretagne, terminés. Bienvenue à Fay-de-Loire, au Temple-de-Loire, etc. Les noms celtiques comme Le Pouliguen, Penhoët, Guémené-Penfao, on francise : Port-Sel-Blanc, Bout-du-Bois, Andouille-Bois-de-Hêtre... Un sondage express montre que 100 % des charcutiers de Guémené partagent mon avis. Même pour Servat, il n'y aura pas de problème avec Clisson, devenue cité ligérienne. Et le grand Gilles n'aura qu'à chanter : *La voilà la blanche hermine, vive Fougères et Redon...*

Ça ne suffit pas. Le Château de Nantes restera toujours un peu breton. Vendons-le à un milliardaire japonais (il en reste), ça fera très joli près du Fuji-Yama. Avec le prix de la vente, on réduira les impôts locaux des Nantais : leur sentiment breton va s'écrouler vite fait. Et s'il reste un peu de sous, érigeons donc une statue à la duchesse Anne des Pays de Loire. On lui doit bien ça ! Yann Lukas » [OF Lorient]

### Le Courrier de l'Unité

ISSN: 0756-0044

Bulletin périodique de BRETAGNE RÉUNIE, association «loi de 1901», enregistrée sous le n° 0442011839.

Siège social : Ti Keltiek 3 rue Harrouys Nantes

Directeur de la publication :

Jean-Yves Bourriau

Rédacteur en chef : Stéphane Briand

Comité de rédaction :

Julian Bonnet, Jacques Chotard, Gilbert Deshayes, Thierry Jolivet, J.-Yves Le Bihan, Romuald Renaud, Herve Rincel

Tirage 2 500 exemplaires

Dépôt légal à parution

Impr. La Contemporaine 44985 Ste-Luce-sur-Loire cedex — Imprimé en Bretagne

Crédits photo : MV. Cadiou – Y. Cocher

Pour soutenir la Réunification : complétez et renvoyez le formulaire de prélèvement

Abonnement seul (4 numéros / an) : 15 euros

# RÉPONSE <sup>PAR</sup> TUGDUAL KALVEZ À JEAN-MARC AYRAULT

**Ce propos riposte à la prise de position de Jean-Marc Ayrault, député-maire de Nantes, relative à la réunification administrative de la Bretagne, publiée dans *Ouest-France* le 17 mars 2009.**

## Les moyens !

M. Ayrault a raison lorsqu'il dit que la région « ce n'est pas une question de taille, mais de compétences et de moyens ». Pour qu'une région réussisse, il faut qu'elle forme une entité homogène. Comme l'Écosse, la Flandre ou la Catalogne, la Bretagne forme une telle entité, appuyée sur une histoire commune, une unité humaine et culturelle, et le sentiment de cette appartenance qui porte vers un avenir commun: 66 % d'avis favorables à la réunification en Loire-Atlantique en 2006. Il lui manque seulement d'être réunifiée et de disposer d'autant de droits que les régions d'Europe citées ci-dessus.

## Harmonie

Mais M. Ayrault se contredit ensuite lorsqu'il parle d'« une Bretagne étriquée à cinq départements », pour lui préférer la réunion des deux régions administratives, dites « de Bretagne » et « des Pays de Loire ». Or, la Bretagne réunifiée formerait un territoire de 4,3 millions d'habitants, ce qui la placerait à la quatrième place des régions de France pour la population, lui donnant une grande capacité économique. On sait l'importance de l'unité humaine dans ce domaine, comme le montre le succès de « Produit en Bretagne », association à laquelle adhèrent des entreprises de Loire-Atlantique. De plus, la Bretagne a la chance d'avoir trois pôles importants Nantes-Saint-Nazaire, Rennes, Brest, et une série de villes moyennes, Quimper, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Vannes, Pontivy, Ancenis... sur l'ensemble desquels s'appuyer pour un développement harmonieux.

## Bretonnitude

M. Ayrault se demande: « les Nantais se considèrent-ils comme Bretons ou avant tout comme Nantais ? » Que les

Nantais se considèrent d'abord comme Nantais n'empêche pas qu'ils se considèrent aussi comme Bretons ; par contre, ils ne se sentent pas Ligériens du tout. Mais, n'en est-il pas de même à Saint-Malo ou à Brest, Redon ou Guérande ?

Quand je suis venu de Quimper habiter Nantes, je me sentais Quimpérois. Je suis resté à Nantes pendant vingt années, jamais je ne me suis senti hors de Bretagne, au contraire. Au besoin, le château des Ducs de Bretagne aurait été là pour me rappeler que Nantes fut la capitale de la Bretagne indépendante. On parlait breton avec certains clients de l'épicerie de quartier de mes parents, en centre ville, chaussée de la Madeleine. Dans la cité de Jules Verne, la culture bretonne y était et est toujours florissante, au travers des bagadoù, cercles celtiques, groupes de folk-song breton, fêtes, cours de langue bretonne, etc. La « nantitude » dont parle M. Ayrault n'est que l'aspect local de la « bretonnitude ».

## Malversation

Enfin, M. Ayrault, craignant sans doute, pour sa position, l'aspiration des Bretons à la réunification administrative, demande la consultation des populations des deux régions, jugeant qu'« autrement, c'est antidémocratique ».

Mais quand on veut réunir tous les membres de sa famille, demande-t-on l'accord des voisins ? Enfin, la décision du gouvernement de Vichy de séparer le Pays Nantais du reste de la Bretagne, a-t-elle été un acte démocratique ? Il est étonnant que toutes les décisions de ce gouvernement aient été annulées, à l'exception de la partition de la Bretagne. Un démocrate peut-il s'appuyer sur une malversation historique ? Il est temps de revenir à plus de responsabilité.

T.K.

## Locomotive

La réunification constitue l'unique objectif de Bretagne Réunie. C'est inscrit noir sur blanc dans nos statuts, c'est également écrit dans nos âmes. Pour beaucoup d'entre nous, il s'agit-là d'un combat prioritaire, et pour certains, unique. Mais d'autres personnes, d'autres associations, voient aussi l'importance de ce combat, au même titre que celui qu'ils mènent de leur côté.

C'est le cas de Diwan. En septembre dernier, un collège s'est ouvert à Saint-Herblain, en Loire-Atlantique. La défense de la langue bretonne, plus que jamais nécessaire, se doit d'avoir notre soutien. Un collège d'enseignement en immersion, en breton, en Loire-Atlantique, le symbole est fort. Les efforts pour y parvenir le sont également.

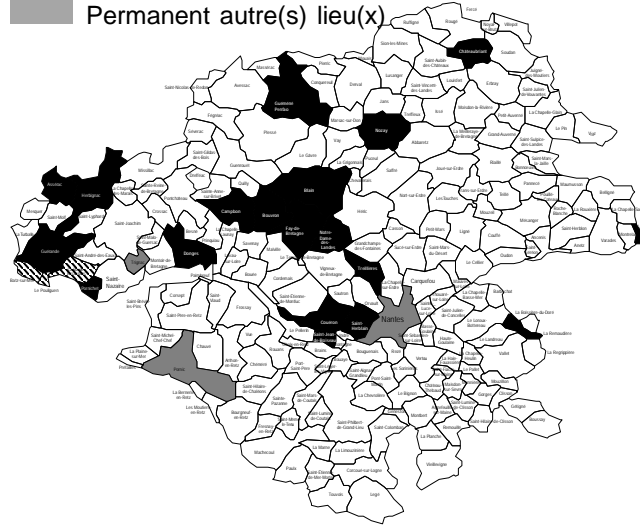
Nous avons permis au collège joindre, avec ce numéro du *Courrier de l'Unité*, un dépliant qui explique ce qu'est ce collège, et surtout pourquoi il a besoin de vous.

Aujourd'hui la Loire-Atlantique, de par sa population et ses nombreux projets culturels et linguistiques, est une locomotive de la Bretagne. Plus les symboles de « présence bretonne » en Loire-Atlantique seront importants, plus notre combat aura de chances d'aboutir. Donner au collègue Diwan de Saint-Herblain, c'est également donner pour la réunification. Alors il n'y a plus d'hésitation à avoir !

## Cartographie du GHD (2009) Défendre

Communes de L.-Atl. pavoisantes

- Permanent en Mairie
- ▨ Occasionnel en Mairie
- Permanent autre(s) lieu(x)



## les couleurs locales

« Les échanges sportifs, comme culturels, trouvent pleinement leur sens lorsque les acteurs ont la fierté de défendre leurs couleurs locales », déclare Philippe Renaud en remettant le Gwenn-ha-Du à l'équipe de rugby du CRC de Jans, avec la participation du chef sonneur de Soudan, H. Attaf.

## Métairealogie instable

Équilibriste ou accessoire de clocher ? Le maire de La Baule indique « Bretagne sud » pour le tourisme, et penche à l'ouestitisme par filiation...

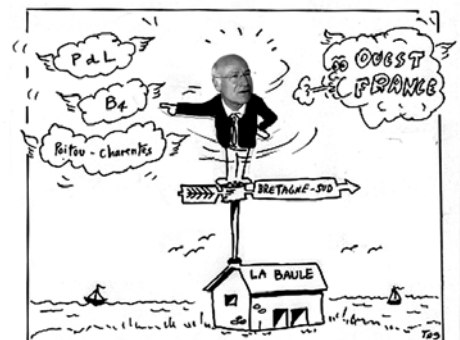
Dialogue extrait du n° 61 d'avril 2009 du journal municipal *La Baule +* entre le maire de La Baule, Yves Métaireau et Philippe Dallier, sénateur UMP de Seine-Saint-Denis, orateur (sic) national pour le rapport Balladur.

(...) Yves Métaireau : J'ai travaillé au côté d'Olivier Guichard pendant presque 20 ans et je reste plutôt favorable à l'idée de maintenir les Pays de Loire ou d'avoir une région plus vaste qui engloberait la Bretagne, les Pays de Loire et peut-être Poitou-Charentes. C'est une fusion qui serait plus utile à la dimension européenne et à la compétition au niveau des entreprises. Je pense qu'il y aurait un beau partage des responsabilités en matière de développement économique entre la région, qui pourrait s'occuper des grosses entreprises, et les intercommunalités s'occupant des plus petites unités.

Philippe Dallier : Encore que la Loire-Atlantique, d'après ce que j'ai compris, serait assez favorable à son rattachement à la région Bretagne ?

Yves Métaireau : Non ! Un sondage *Ouest France* vient justement d'inverser une tendance que l'on croyait évidente...

Il semblerait que 63% des sondés soient pour le maintien du *statu quo* avec la région des Pays de Loire. On sait très bien que si la Loire-Atlantique devait quitter la région des Pays de Loire, il n'y aurait plus de région des Pays de Loire... Ceci dit, il faut tempérer cela dans la mesure où c'est une proposition émanant du gouvernement : fatalement, il y a une option !



(...) « Il nous faut améliorer notre image Bretagne sud, en faire le label de la destination. Notre territoire (celui des quinze communes de Cap Atlantique) est le trait d'union entre les deux régions administratives actuelles, Pays de Loire et Bretagne, sans entrer ici dans le débat du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne » (Y. Métaireau dans *OF* en septembre 2008).

# LA BRETAGNE RÉUNIFIÉE : QUESTION DE CAPITALE

*Condensé d'un article d'Yves Lainé – où le «palais»  
de la Loire trouve une autre effectation !*

**Poser à Nantes la question de la capitale politique de la Bretagne ne paraît pas être une bonne idée. Tout au plus une idée pour diviser.**

**D'une part, la répartition des fonctionnaires territoriaux dans la nouvelle région peut et doit se faire ; d'autre part la métropole nantaise peut, avec bonheur, exercer un rôle privilégié au service des concertations interrégionales et internationales nécessaires.**

**Nantes, toute seule, ne peut, sans l'aide de toute la Bretagne, prétendre à un rôle aussi ouvert. C'est dans la mesure où la Bretagne nouvelle comprendra cette attente de Nantes que l'union sera fertile.**

## Question fantôme

La question de la capitale n'a jamais été publiquement posée et semble même embarrasser les tenants de la réunification. Même les sondages restent muets... Nous n'avons aucune indication d'opinion sur le sujet de la capitale.

Le Mouvement breton, le plus souvent, s'en tire par une pirouette : « On ne va pas quand même reprendre le modèle jacobin français et tout miser sur une ville ! »... Fort bien, la Bretagne, en Europe, serait la seule région sans capitale... Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, fait mine de penser que la « capitale » dite des Pays de la Loire sert à quelque chose. La presse souffle un peu sur le feu... les Nantais, eux, adoptent sur le sujet un profil bas, avancent sur la pointe des pieds, de peur que la question fâche, et friment finalement, en prétendant que les Bretons ont eu et gardent une vision différente, moins centralisatrice. Peut-être, mais cela ne tient pas longtemps à l'usage. Les guerres de clochers ne sont pas loin.

S'il était procédé à un sondage sur la seule question : « Quelle devrait être notre capitale, Nantes ou Rennes ? », que diraient les Bretons ? La population serait sûrement partagée, et le poids de la plupart des voix de la Loire-Atlantique (28 % de la population) s'ajoutant à certaines voix du Finistère ou du Morbihan « qui n'aiment pas trop Rennes », il est fort possible que l'on n'aboutirait à aucune réponse tranchée, et même un troisième avis comme : « aucune des deux ». Je me hasarde à

un pronostic : 40/40/20. Ce n'est donc pas une bonne idée et nous nous trouverions en présence d'une aporie, car le problème de la capitale bretonne ne s'en poserait pas moins, comme nous l'avons vu.

## Le rôle d'une capitale

Quel intérêt aurait Nantes à redevenir capitale de la Bretagne ? Quels serait son préjudice si Rennes se maintenait ? Un partage des fonctions est-il possible, pas seulement entre Rennes et Nantes, mais entre plusieurs villes ? Mais d'abord, au XXI<sup>e</sup> siècle, qu'est-ce qu'une capitale de Région ? Est-ce comparable à une capitale d'État ?

À l'instar du siège social d'une entreprise, c'est d'abord une adresse centrale dont on peut difficilement imaginer la dispersion, ne serait-ce que pour des raisons logistiques.

C'est un lieu privilégié de travail de fonctionnaires de différents services régionaux. Mais s'il est souhaitable que certains soient concentrés dans un lieu, on peut bien imaginer qu'un certain nombre pourrait être répartis entre plusieurs villes dont l'accessibilité est garantie. Ce sera d'autant plus facile que des compétences nouvelles devraient être prochainement transférées aux Régions.

C'est le lieu de réunion des Assemblées, mais pas le lieu de résidence de la plupart des élus qui habitent dans leur circonscription. Mais ce n'est pas une obligation. Les distances ne sont pas telles que les Assemblées ne puissent se tenir dans tout lieu technique-

ment convenable, soit plusieurs grandes villes.

C'est le lieu d'implantation de sièges sociaux d'entreprise. C'est du moins ce que l'on croit. En réalité, celui-ci est d'abord déterminé par des considérations telles que l'aire de chalandise et l'influence commerciale, l'implantation des filiales ou encore des questions humaines ; il dépend plus du rayonnement économique, du dynamisme commercial d'une ville que des influences politiques...(\*)

C'est le lieu d'implantation de délégations régionales d'administrations d'État. Actuellement, chaque capitale régionale en dispose, mais chaque grande ville se doit d'avoir une délégation..

À l'avenir, sans démembrer une administration particulière, ces fonctions pourraient, à l'évidence, être réparties entre les villes. Après tout, la préfecture maritime n'est pas à Rennes... On pourra aussi profiter des transferts de compétences et faire des gains de productivité. On verra plus loin que de nouvelles administrations devront forcément s'implanter en Régions pour assurer les nouvelles tâches définies. Pour Nantes, si elle ne devait pas être capitale en titre, il y aurait donc forcément compensation pour les pertes éventuelles, et au-delà.

## Les autres pistes

Pour nous, le siège « officiel et solennel » de la Région Bretagne peut rester à Rennes sans qu'il y ait un dommage quelconque pour Nantes, dans la mesure où il y a répartition de certaines missions entre des grandes villes.

D'autres ambitions sont proposées pour Nantes. En effet, les transferts de pouvoirs régionaux n'étant peut-être – en France – que le dixième de ce qu'ils seront dans le futur, une fois que l'Europe, au nom de la subsidiarité, aura harmonisé ses dévolutions, comme dans les autres grands États, de nombreuses institutions porteuses d'emplois viendront en Régions et auront avantage à se répartir sur plusieurs points du territoire régional. Nous devrions alors davantage nous inspirer des autres modèles européens que du modèle centralisateur parisien.

Mais un vrai problème subsiste : Nantes peut-elle se voir reconnaître ici ou ailleurs une mission, un rôle aussi important que d'être capitale de la Bretagne ? Lequel ?

## Vocation nationale...

Métropole d'un espace de concertation et d'aménagement à l'échelle du Grand Ouest ? Voici une vraie question. Il est démontré qu'une région politique « Grand Ouest », que certains appellent encore de leurs vœux, est une vue de l'esprit.

Il y a là une première piste de vocation pour Nantes : si cette métropole a bien une vocation dans le Grand Ouest, ce n'est pas celle de devenir « Capitale » d'une région politique recouvrant cet espace, mais, entre autres, « métropole de concertation interrégionale » à chaque fois que des projets structurants, essentiellement des réseaux, dépassent l'emprise géographique régionale : Réseaux de communication moyen-long-courrier : fer – route – fluvial, liaisons maritimes, ports, liaisons aériennes, aéroports. Exemples types : promotion de Notre-Dame-des-Landes, de l'autoroute de la mer... ; Réseaux de distribution d'énergie ; Réseaux de transmission téléphonique ou informatique... ; Réseaux de recherche, etc.

Pour tous ces réseaux à coordonner et à mettre en place, la dimension spatiale de chaque Région dite « politique » n'est pas pertinente, elle est trop petite. Généralement c'est l'État, (ou une entreprise d'État, ex : SNCF) qui a seul en mains le dossier technique, lequel est fourni tout ficelé à des Conseillers régionaux manquant d'une vue d'ensemble et avalisant finalement n'importe quoi. La complexité technique fait le reste.

La Métropole pourrait, en partenariat avec l'État et les Institutions européennes, et sans nier les contraintes de rentabilité, mettre à la disposition des Régions partenaires des structures d'études polyvalentes capables d'instruire et de valider de tels dossiers. On peut rêver à ce qu'une telle structure aurait pu proposer à propos du débat « TGV Ouest », alors qu'on a généralement fait appel à des élus trop souvent incompétents dans ce domaine et qu'on a fini par aboutir à une cote mal taillée. Depuis, une douzaine de Pôles de compétitivité sont nés dans l'Ouest, chacun étant spécialisé et travaillant dans son secteur d'excellence. Une coordination et une mise en réseau pourrait être une vocation nantaise.

Nantes-Saint Nazaire, en tant que pre-

mière métropole de l'Ouest, aurait avantage à proposer d'être au centre d'un Espace de concertation, de liaison et d'aménagement inter-régional (l'ECLAIR), pour laquelle elle est idéalement placée. De nombreux emplois de haut niveau, essentiellement techniques, pourront être créés en liaison avec l'État et les Institutions européennes. Il s'agirait ici non pas d'un espace politique (pas d'élus siégeant en permanence) mais d'un espace consacré à l'aménagement de réseaux strictement identifiés.

Une telle vocation, dans le cadre d'une réunification de la Bretagne, aurait l'avantage d'éviter de rompre des liens tissés dans l'ancienne région Pays de la Loire.

## ... et internationale

Deuxième piste : Métropole européenne majeure et centrale de l'Arc Atlantique : l'E.C.L.A.T.

La problématique est, en tous points, semblable à la précédente, bien qu'un peu plus compliquée. Au lieu d'avoir à faire à un espace « national » en concertation avec l'État et l'Europe pour l'étude et la mise en place de projets, on a beaucoup plus de partenaires :

- L'Europe ;
- Plusieurs États ;
- Les Régions françaises de l'Arc Atlantique ;
- Les Régions étrangères de l'Arc Atlantique.

Ici, l'ambition est plus vaste car il est évident qu'une structure d'étude de projets à vocation internationale devrait héberger les meilleurs chercheurs des Régions et États représentés dans l'Arc Atlantique. Il s'agirait enfin d'un projet complet à proposer à nos partenaires et susceptible de procurer véritablement une vocation internationale s'il était dirigé sur la métropole (Île de Nantes, par exemple).

Pour les Assemblées plénières de la structure, on peut aussi imaginer que la Ville de Nantes a vocation à les accueillir. Et puisque l'ex-siège de la Région des Pays de la Loire, dans l'île Beaulieu, se trouverait libre, pourquoi n'en ferait-on pas le siège d'une véritable Organisation concrète de l'Arc Atlantique, centralisant des expertises internationales dans tous ces domaines techniques concernés ? Des tâches immenses attendent ces experts : que

se passe-t-il quand on met face à face des ingénieurs des Ponts et Chaussées français et leurs collègues de quatre autres cultures techniques différentes ? Quel laboratoire d'Europe !

Un tel outil, que la Commission Arc Atlantique de la Conférence des régions périphériques de l'Europe (dont le siège est à Rennes) a préfiguré, et qu'on pourrait nommer E.C.L.A.T (Espace de coordination et de liaison de l'arc atlantique) pourrait aussi héberger une conférence permanente des régions périphériques maritimes, composée d'élus du sol, et qui aurait intérêt à se trouver à portée des projets. La complicité de la Bretagne, initiatrice de la CRPM, serait indispensable à Nantes pour exploiter cette vocation naturelle que la géographie lui propose déjà.

## Position charnière

L'Arc Atlantique, projet de l'année 1989, a accouché d'une souris. On aurait pu s'attendre à un plan porté par un ensemble de Régions, en liaison avec les Villes et surtout les entreprises. Un grand concours d'idées pour présenter les meilleurs projets, particulièrement ceux liés au désenclavement... Certaines entreprises ont soumis de tels projets et le regrettent aujourd'hui, car elles ont l'impression d'avoir perdu leur temps.

Il y avait pourtant une meilleure façon de s'y prendre : analyser nous-mêmes et chez nous la viabilité des projets et examiner politiquement, avec les Régions partenaires, en connaissance de cause, les risques encourus, les niveaux d'investissement, les participations publiques. Malheureusement les oppositions politiciennes héritées des usages « capitalesques » ont mené à cisailer toute union sacrée... qui devrait pourtant être politiquement neutre. Seule la maîtrise des expertises permettra d'y voir clair et de lancer des projets sains. Nantes, comme toute la Bretagne, occupe une position charnière dans l'ensemble de l'Arc Atlantique, idéalement située géographiquement, mais aussi mentalement : espace neutre entre des Ibéro-latins au sud et des Anglo-celtiques au nord.

Y.L.

(\*) Lire *La France redécoupée* – de J.-M. & P. Benoit/D. Pucci, Belin – qui étudie une vingtaine de systèmes d'entreprises. Aucune ne calque ses divisions commerciales sur les régions officielles.



**BRAVO À BOUVRON**

La commune de Bouvron (L.-Atl.) rejoint ses voisines : elle vient d'arborer le Gwenn-ha-Du en Mairie.

**BRAVO AUX ÉLÈVES**

**BRETONS DE CM2**

Une évaluation en français et en math a été réalisée en janvier 2009 auprès de 553 000 élèves.

Avec 81% des élèves ayant bien répondu à la moitié des questions en français et avec 73% des élèves ayant bien répondu à la moitié des questions en mathématiques, la Loire-Atlantique se situe dans le peloton breton de la réussite scolaire (82% et 74%) soit des résultats nettement supérieurs à la moyenne française (75% et 65%). Les quatre autres départements des PDL se situent dans cette moyenne française.

Un élément supplémentaire qui montre qu'au delà de l'histoire et de la géographie, les habitants de Loire-Atlantique gardent un comportement breton (vote politique, consommation, religion...).

**BRAVO AUX MANIFESTANTS DU GRAND OUEST !**

Grâce à la mobilisation liées aux manifestations du 19 mars, nous pouvons à nouveau constater que la Loire-Atlantique (avec 1 manifestant pour 13 habitants) fait partie intégrante des départements bretons (1 manifestant pour 17 habitants) alors que les autres départements des PDL sont dans une moyenne d'1 manifestant pour 33 habitants.

**BRAVO AU FESTIVAL**

**ANNE DE BRETAGNE**

Pour sa 15<sup>e</sup> édition du 9 au 21 juin 2009, ce festival itinérant sur toute la Loire-Atlantique sera à Châteaubriant. Dans la brochure de présentation du Festival, toute une page est consacrée à l'histoire du festival mais aussi à l'histoire bretonne de la Loire-Atlantique et

à la façon dont celle-ci a été coupée du reste de la Bretagne en 41. info : 02 40 81 38 14

**BRAVO AU BAGAD**

**DE SAINT-NAZAIRE**

A l'invitation de l'association des bretons de New York (BZH-NY), le Bagad de Saint-Nazaire a joué en concert au Symphony Space et a défilé sur la 5e Avenue devant plus d'un million de spectateurs dans le cadre de la Saint-Patrick de New York.

Merci à ces ambassadeurs de la Loire-Atlantique et de la Bretagne pour avoir participé à la promotion de notre culture et de nos territoires. On attend toujours l'invitation des diversiviens de NY pour faire la promotion des Pays de la Loire.

**HARO SUR LA**

**COMMUNICATION PERSONNELLE**

**DE JACQUES AUXIETTE**

250 000 € de placards publicitaires en janvier 2009, pour expliquer que les valeurs de Jacques Auxiette ne sont pas celles du CAC 40. Quel courage politique : attendre la crise du système financier pour l'attaquer de cette façon et ce toujours grâce à l'argent du contribuable. Mais au juste quelles sont les valeurs de Jacques Auxiette : développer la propagande ? créer une nouvelle identité de substitution pour tous les Diversiviens ? réécrire l'histoire ? refuser le débat démocratique sur la recomposition territoriale ?

Le président d'une région vraie n'a pas besoin d'être dans l'opposition systématique et la confrontation idéologique pour exister.

**HARO SUR LA NOUVELLE**

**CAMPAGNE DIVERSIVIE**

«Une campagne riche comme la diversivie : vivante généreuse, originale, la nouvelle campagne de communication pour le tourisme en Pays de la Loire est à l'image de la Diversivie. Avec cette campagne, la Région invite vos clients à vivre des vacances plus intenses, plus émouvantes, plus passionnantes, autrement dit vivre plus. L'approche créative a donc l'ambition à la fois de révéler le sens de la Diversivie mais aussi d'inviter chacun à créer sa propre Diversivie..»

1M € de gaspillé pour vanter de février à mars les charmes des PDL. La Diversivie, un concept abscons pour une région qui cherche toujours à créer une cohérence territoriale introuvable.

**Vichy : c'est fini ?**

À la question « Que reste-t-il de Vichy aujourd'hui ? » le grand historien américain Robert Paxton répondait récemment : «La Fête des mères, les préfets de région». Ajoutons aussi les Pays-de-Loire.



**BRAVO AUX**

**MUNICIPALITÉS B4**

En 2009 de nombreuses municipalités bretonnes ont derechef voté des vœux en faveur de la réunification de la Bretagne, telles Quimper, Moëlan-sur-Mer 29, Redon et la communauté de communes de Redon 35, Hennebont, Cleguerec, Lorient et Pontivy 56, dont vous trouverez la motion ci-dessous.

**PONTIVY  
MERCY !**

**Son maire, J.P. Le Roch nous adresse copie de cette décision municipale !**

« MOTION

POUR LA RÉUNIFICATION

ADMINISTRATIVE

DE LA BRETAGNE.

Rapport de Monsieur le MAIRE

(...) En 2002, nous affirmions notre attachement à la démocratie et notre souci du développement économique et humain de notre région, considérant que dans le contexte international, la visibilité internationale de la Bretagne réunifiée, sa capacité à définir des stratégies partagées, sa forte identité et son dynamisme culturel étaient des atouts pour son avenir. Ces mots conservent tout leur sens.

Nous vous proposons :

- De réaffirmer notre soutien à la réunification administrative de la Bretagne
- D'accompagner les démarches auprès du Gouvernement et du Parlement afin d'obtenir l'organisation d'une consultation populaire sur le territoire de la Région Bretagne et dans le Département de la Loire-Atlantique.

LES CONCLUSIONS DU RAPPORT

SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

Fait à Pontivy, le 2 avril 2009-

Le Maire, Jean-Pierre Le Roch »

**Disparition**

Gwennole Le Menn en sept. 2008 à Saint-Nazaire, lors du congrès de la fédération des sociétés historiques de Bretagne et de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne (SHAB).



Décédé brutalement en avril, à 71 ans, érudit reconnu du monde celtique, G. Le Menn a commis ses ouvrages les plus populaires avec les noms de famille les plus portés en Bretagne, les saints, les prénoms bretons... L'Association présente toutes ses condoléances à sa famille et à ses proches.

**VOUS TROUVEREZ, JOINT À CE N° 69, L'ARGUMENTAIRE ÉCONOMIQUE POUR LA RÉUNIFICATION DE LA BRETAGNE, ACTUELLEMENT ADRESSÉ AUX DÉCIDEURS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES.**